



Apprenez-en plus à propos des **(pré)inscriptions**
dans l'**enseignement maternel**
et primaire néerlandophone à Bruxelles.

Ne manquez pas l'année scolaire 2024-2025 : surfez vite sur

WWW.INSCHRIJVENINBRUSSEL.BE

Il s'agit d'une traduction de la brochure en néerlandais.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Vous devez **d'abord préinscrire** votre enfant **en ligne**. Ce n'est qu'après que vous pourrez l'inscrire dans une école maternelle ou primaire néerlandophone à Bruxelles. Vous trouverez toutes les informations sur inschrijveninbrussel.be. Cette brochure reprend les informations principales.

SOMMAIRE

Quels enfants devez-vous inscrire ?	– 2
Que signifie « préinscrire » ?	– 2
Pour quelles écoles devez-vous préinscrire votre enfant ?	– 2
ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE	– 3
Préinscriptions et inscriptions	– 3
Quand inscrire votre enfant ?	– 3
Préparez-vous	– 3
Qui a priorité ?	– 4
ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE SPÉCIALISÉ	– 5
Préinscriptions et inscriptions	– 5
Quand inscrire votre enfant ?	– 5
Préparez-vous	– 6
Qui a priorité ?	– 6
Besoin d'aide ?	– 6

QUELS ENFANTS DEVEZ-VOUS INSCRIRE ?

- Tous les enfants nés en 2022, même s'ils ne doivent commencer l'école qu'en septembre 2025
- Les enfants plus âgés, mais qui ne vont pas encore à l'école
- Les enfants qui changent d'école

QUE SIGNIFIE « PRÉINSCRIRE » ?

Une préinscription n'est pas une inscription. Préinscrire signifie qu'en tant que parent, vous indiquez en ligne quelles écoles vous intéressent. À l'issue de la période de préinscription, l'ordinateur attribue les places libres aux élèves préinscrits. Ce n'est qu'à ce moment-là que vous saurez dans quelle école vous pourrez inscrire votre enfant.

POUR QUELLES ÉCOLES DEVEZ-VOUS PRÉINSCRIRE VOTRE ENFANT ?

- Toutes les écoles maternelles, y compris pour la classe d'accueil
- Toutes les écoles primaires
- Certaines écoles de l'enseignement fondamental spécialisé

PRÉINSCRIPTION ET INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

08.01.2024 – 19.01.2024

Priorité aux frères et sœurs ainsi qu'aux enfants du personnel

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'avance s'il a un frère ou une sœur qui est déjà inscrit(e) à l'école ou si vous y travaillez vous-même. Préinscrivez-le entre le 8 janvier (10 h) et le 19 janvier (12 h). Ce n'est qu'après que vous pourrez l'inscrire. Contactez l'école pour obtenir de plus amples informations sur les préinscriptions.

PRÉINSCRIPTIONS

27.02.2024 – 19.03.2024

Préinscrivez votre enfant en ligne

Les autres enfants doivent d'abord se préinscrire en ligne avant de pouvoir s'inscrire. Surfez sur inschrijveninbrussel.be et préinscrivez votre enfant entre le 27 février (10 h) et le 19 mars (16 h). Certains enfants ont priorité. Préparez bien votre préinscription !

INSCRIPTIONS

22.04.2024 – 13.05.2024

Inscrivez votre enfant préinscrit

Le 16 avril, vous recevrez un message d'attribution vous informant si votre enfant a une place ou non. Il a une place ? Rendez-vous à l'école entre le 22 avril et le 14 mai pour l'inscrire. Votre enfant n'a pas encore de place ? Il sera alors ajouté à la liste d'attente de l'école.

Dès le 23.05.2024

Inscriptions libres

Vous n'avez pas préinscrit votre enfant ou aucune place ne lui a été attribuée ? Vous pouvez dans ce cas encore l'inscrire lors de la période des inscriptions libres qui débutera le 23 mai (9 h). Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant. Attention : les inscriptions se font par ordre chronologique et il n'y a plus de priorités.

02.09.2024

Début de l'année scolaire 2024-2025

Vous cherchez encore une place pour votre enfant ? Prenez contact avec l'école dans laquelle vous voulez l'inscrire. Il est déjà sur liste d'attente ? L'école vous contactera lorsqu'une place se libérera.

PRÉPAREZ-VOUS

1. Choisissez des écoles : faites une liste reprenant plusieurs écoles de votre choix. Sous la rubrique « Choix d'écoles » du site web inschrijveninbrussel.be, vous trouverez de nombreux conseils ainsi qu'un aperçu des écoles.
2. Renseignez-vous sur la procédure : lisez attentivement cette brochure ou les informations figurant sur le site web. N'hésitez pas à regarder la vidéo informative.
3. Vérifiez si votre enfant a priorité. Découvrez plus loin dans la brochure quels sont les enfants concernés.
4. Rassemblez les renseignements et documents nécessaires : la check-list que vous trouverez à la fin de cette brochure vous y aidera.
5. Consultez le nombre de places disponibles sur le site web : y a-t-il de la place dans les écoles où vous voulez préinscrire votre enfant ? Vous trouverez la réponse sous la rubrique « Places disponibles » sur inschrijveninbrussel.be.

QUI A PRIORITÉ ?

Qu'entend-on par « priorité » ?

Si votre enfant a priorité, il ou elle apparaîtra plus tôt lors de l'attribution des places disponibles. Il existe différents types de priorités. Votre enfant peut bénéficier de plusieurs priorités simultanément. Il y en a toutefois certaines qui ne peuvent pas être combinées, telles que la priorité GOK et non-GOK. Vous pouvez également préinscrire votre enfant sans priorité. Il se verra alors attribuer une place après que les enfants ayant priorité en auront reçu une.

Qui a priorité ?

- **Les frères et sœurs ainsi que les enfants des membres du personnel** : ils ont priorité durant la période de priorité entre le 8 et le 19 janvier 2024. Attention ! Une fois cette période terminée, ils n'ont plus priorité.

Les autres enfants peuvent ensuite se préinscrire et s'inscrire. Quelles priorités y a-t-il encore ?

- **Priorité parent néerlandophone** : 65 % des places sont réservées aux enfants dont au moins 1 parent a une connaissance suffisante du néerlandais. C'est votre cas, mais vous n'avez pas de diplôme, d'attestation ou autre pour le prouver ? Contactez vite Huis van het Nederlands et prenez rendez-vous pour un test linguistique : via civielattest@huisnederlandsbrussel.be ou au 02 313 96 00.
- **PRIORITÉ GOK OU NON-GOK** : certaines écoles donnent priorité aux élèves GOK et d'autres aux élèves non-GOK. Ils ont priorité pour 20 % des places.
 - » Votre enfant est un « élève GOK » si
 - > la mère de l'enfant n'a pas de diplôme de l'enseignement secondaire
 - > ou si le ménage a reçu une allocation scolaire pour l'année 2022-2023 ou 2023-2024.
 - » Votre enfant est un « élève non-GOK » si
 - > la mère de l'enfant a au moins un diplôme de l'enseignement secondaire
 - > et si le ménage n'a pas reçu d'allocation scolaire pour les années 2022-2023 et 2023-2024.

Vous voulez savoir quelles écoles donnent priorité aux élèves GOK ou non-GOK ? Vous trouverez cette information dans l'aperçu des places disponibles : regardez combien il y a de places libres pour votre groupe prioritaire (GOK ou non-GOK).

Vous trouverez de plus amples informations à propos de la priorité et des documents nécessaires pour l'attester sur inschrijveninbrussel.be/voorrang.

PRÉINSCRIPTION ET INSCRIPTION POUR L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE SPÉCIALISÉ

À partir de l'année prochaine, votre enfant passera dans l'enseignement maternel ou primaire spécialisé (BuBaO) néerlandophone à Bruxelles ? La procédure d'inscription n'est pas la même pour chaque école. Dans certaines écoles, vous devez d'abord préinscrire votre enfant avant de pouvoir l'inscrire. Rendez-vous sur inschrijveninbrussel.be/bubao pour en savoir plus.

Pour quelles écoles devez-vous préinscrire votre enfant ?

- GO! BuBaO Vila'Ket (Neder-Over-Heembeek) : 02 262 03 20
- Kasterlinden BuBaO (Berchem-Sainte-Agathe) : 02 430 67 00
- Klim Op School (Woluwe-Saint-Lambert) : 02 761 29 17
- Koninklijk Instituut Woluwe BuBaO (Woluwe-Saint-Lambert) : 02 735 40 85
- SPES BuBaO (Anderlecht) : 02 426 61 23
- Sint-Jozefschool BuBaO (site Anderlecht) : 02 426 61 23

Pour quelles écoles ne devez-vous pas préinscrire votre enfant ?

- Sint-Jozefschool BuBaO (site Molenbeek-Saint-Jean) : 02 428 17 97

QUAND INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

ÉCOLES AVEC PRÉINSCRIPTION

29.01.2024 – 09.02.2024

Inscrivez les frères et sœurs ainsi que les enfants du personnel

Ils peuvent s'inscrire à l'avance. Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant.

19.02.2024 – 08.03.2024

Préinscrivez votre enfant

Préinscrivez votre enfant via l'école qui est votre premier choix. Vous trouverez de plus amples informations sur la procédure de préinscription sur le site web de l'école. Certains enfants bénéficient de la priorité liée à un parent néerlandophone. Préparez bien votre préinscription !

17.04.2024 – 08.05.2024

Inscrivez votre enfant préinscrit

Le 15 avril, vous recevrez un message d'attribution vous informant si votre enfant a une place ou non. Il a une place ? Rendez-vous à l'école entre le 17 avril et le 8 mai pour l'inscrire. Votre enfant n'a pas encore de place ? Il sera alors ajouté à la liste d'attente de l'école.

Dès le 14.05.2024

Inscriptions libres

Vous n'avez pas préinscrit votre enfant ou aucune place ne lui a été attribuée ? Vous pouvez dans ce cas encore l'inscrire lors de la période des inscriptions libres qui débutera le 14 mai (9 h). Attention : à partir du 14 mai, les inscriptions se font par ordre chronologique et il n'y a plus de priorités.

ÉCOLES SANS PRÉINSCRIPTION

29.01.2024 – 09.02.2024

Inscrivez les frères et sœurs ainsi que les enfants du personnel

Ils peuvent s'inscrire à l'avance. Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant.

19.02.2024 – 01.03.2024

Inscrivez votre enfant avec priorité liée à un parent néerlandophone

Les enfants dont au moins 1 parent a une connaissance suffisante du néerlandais peuvent s'inscrire tant qu'il y a de la place pour ce groupe prioritaire. Rendez-vous à l'école et inscrivez votre enfant. Les inscriptions se font par ordre chronologique. Préparez bien votre inscription !

Dès le 04.03.2024

Inscriptions libres

Tous les enfants peuvent s'inscrire lors de la période des inscriptions libres qui débutera le 4 mars (9 h). Attention : à partir du 4 mars, les inscriptions se font par ordre chronologique et il n'y a plus de priorités. Préparez bien votre inscription !

02.09.2024

Début de l'année scolaire 2024-2025

Vous cherchez encore une place pour votre enfant ? Prenez contact avec l'école BuBaO dans laquelle vous voulez l'inscrire. Il est déjà sur liste d'attente ? L'école vous contactera lorsqu'une place se libérera.

PRÉPAREZ-VOUS

1. Apprenez-en plus sur les écoles. Chacune offre un certain nombre de types d'enseignements spécifiques. Informez-vous donc à temps concernant les écoles BuBaO néerlandophones à Bruxelles. Renseignez-vous auprès de la direction ou du coordinateur de soins de l'encadrement renforcé (zorgcoördinator) de l'école. Le CLB peut également vous aider.
2. Renseignez-vous sur la procédure : lisez attentivement cette brochure ou les informations figurant sur le site web.
3. Vérifiez si votre enfant a priorité. Découvrez ci-dessous quels sont les enfants concernés.
4. Rassemblez déjà les documents nécessaires.

Sur inschrijvenbrussel.be, vous trouverez plus d'informations pour savoir comment vous préparer.

QUI A PRIORITÉ ?

Si votre enfant a priorité, il ou elle apparaîtra plus tôt lors de l'attribution des places disponibles.

- **Les frères et sœurs ainsi que les enfants des membres du personnel** : ils ont priorité s'ils s'inscrivent entre le 29 janvier et le 9 février 2024. Passé cette date, ils n'ont plus priorité.
- **Priorité parent néerlandophone** : 55 % des places sont réservées aux enfants dont au moins 1 parent a une connaissance suffisante du néerlandais. C'est votre cas, mais vous n'avez pas de diplôme, d'attestation ou autre pour le prouver ? Contactez vite la Maison du Néerlandais Huis van het Nederlands et prenez rendez-vous pour un test linguistique : via civielattest@huisnederlandsbrussel.be ou au 02 313 96 00.

Vous trouverez de plus amples informations à propos de la priorité et des documents nécessaires pour l'attester sur inschrijvenbrussel.be/voorang.

BESOIN D'AIDE ?

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE ?

Rendez-vous sur inschrijvenbrussel.be :

- Vous y trouverez toutes les informations, les conseils, les écoles et les places disponibles.
- Regardez la vidéo informative.
- Participez à la séance d'information sur la procédure d'inscription.

Besoin d'aide pour la préinscription en ligne ?

Contactez une organisation qui vous y aidera. Vous trouverez les données de contact nécessaires sur inschrijvenbrussel.be/help.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LES INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ ?

Prenez contact avec la direction ou le coordinateur de soins de l'encadrement renforcé (zorgcoördinator) de l'école. Vous pouvez également vous adresser à l'un des 3 CLB bruxellois (Centre d'accompagnement des élèves) :

- GO! CLB Brussel : 02 479 25 05
- Vrij CLB Pieter Breughel : 02 512 30 05
- CLB N-Brussel : 02 482 05 72

Besoin d'aide pour la préinscription ?

- Rendez-vous à l'école BuBaO qui est votre premier choix. Ils vous aideront pour la préinscription.

Check-list : de quoi avez-vous besoin pour préinscrire votre enfant ?

- Ordinateur, tablette ou smartphone avec connexion Internet
- Renseignements de votre enfant :
 - » numéro de Registre national
 - » date de naissance
 - » adresse du domicile
 - » année dans laquelle vous voulez l'inscrire
- Renseignements du/des parent(s) :
 - » carte d'identité
 - » application « itsme » sur votre smartphone ou lecteur de carte eID et code PIN de votre carte d'identité
 - » adresse e-mail
 - » numéro de GSM et/ou de téléphone
 - » adresse du lieu de travail (facultatif)
- Liste des écoles de votre choix dans l'ordre de préférence
- Votre enfant a priorité ? Rassemblez les pièces justificatives nécessaires. Indiquez ici lesquelles il vous faut :
 - »
 - »
 - »

Besoin d'aide pour la préinscription en ligne ?

Prenez rendez-vous auprès d'une organisation qui pourra vous aider.
Consultez [inschrijveninbrussel.be/help](https://www.inschrijveninbrussel.be/help).

- » Date du rendez-vous Heure
- » Adresse

VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS ?

www.inschrijveninbrussel.be

Helpdesk LOP : 02 553 30 20 – lop.brussel@vlaanderen.be